

JOURNEE D'ANTIQUITE – BROCANTE

Marseille – rue Edmond Rostand - 13006

Organisé par l'Association Art Collection Organisation – loi 1901

DIMANCHE 15 mars 2015

Prochaines dates : 14 juin - 20 septembre - 13 décembre 2015

(www.antiquairesmarseille.com)

1. Renseignements :

Alice NEANT - tel : 06 85 50 30 12

Renvoyez votre bulletin d'inscription dès aujourd'hui !

TARIF :

40 Euros les 3 mètres linéaires, par Chèque à l'ordre de l'Association Art Collection Organisation.

(participation aux frais) Le chèque d'inscription ne sera encaissé qu'après la brocante.

(+ 7 Euros (forfait) par stand, perçus **le jour même par Chèque uniquement** par la Mairie (Placier) à l'ordre de la « régie de l'Espace Public »). **ATTENTION** le placier de la Ville de Marseille ne peut pas encaisser d'espèces.

2. DOCUMENTS :

Les réservations ne seront enregistrées qu'après réception du coupon réponse ci-joint, **du chèque** à l'ordre de l'Association Art Collection Organisation **et de la photocopie du Kbis** de moins de trois mois ou photocopie de la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires.

DERNIER DELAI d'inscription : le 28 février 2015 même pour les habitués.

NOTA : Faute d'envoyer la TOTALITE des éléments ci-dessus, l'emplacement sera REFUSE.

Ceux qui ont déjà fourni le Kbis ou la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires sont dispensés de leur envoi **sauf en cas de fin de validité de la carte d'ambulant.**

L'envoi d'un chèque de Caution est Impératif aucune réservation ne sera enregistrée sans règlement.

3. HORAIRES :

Déballage à partir de **6h15**, **remballage interdit avant 18h.**

Les emplacements doivent être laissés propres, prière de ramasser papiers et cartons.

Renvoyez votre bulletin d'inscription dès aujourd'hui ! Merci pour votre fidélité.



partie à découper et à renvoyer avec votre règlement **à l'ordre de l'Association Art Collection Organisation** à l'adresse ci-après :

135 boulevard Jeanne d'Arc 13005 MARSEILLE

Nom :

Adresse :

Numéro RC : Téléphone :

Nombre de Mètres demandés :

Libellez vos chèques à l'ordre de l' « Association Art Collection Organisation »

L'exposant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales du règlement de la brocante figurant dans l'annexe 1 (au verso) et sur le site www.antiquairesmarseille.com

Cachet de l'établissement :

Lu & Approuvé
et Signature

Les objets neufs, les copies récentes ou les reproductions ne seront pas admis.